

PROFESSIONNELS
AGRICULTEURS
& ASSOCIATIONS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2023

Professionnels, agriculteurs et associations



AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ



MORBIHAN

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

De vous...

395 779 clients dans le Morbihan avec 61 % de sociétaires

...à nous

1 200 collaborateurs en proximité

Nous sommes 100 % Humain...

Une banque proche de ses clients :



... et 100 % Digital

Une présence digitale :



Ma Banque



Paiement Mobile



Pacifica












Nexecur

Les plateformes de soutien :



SOMMAIRE

	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	4
	Ouverture, clôture Relevés de compte Gestion du compte Services en agence	
	Banque à distance	4
	Abonnement à des services de banque à distance Services alertes par SMS ou par mail Téléphone avec service vocal Service d'Échange de Données Informatisées (EDI) Signature électronique Pleinchamp	
	Monétique	6
	Paielement à distance Terminal de Paiement Electronique (TPE)	
	Moyens et opérations de paiement et d'encaissement	6
	Cartes Virements Prélèvements SEPA/TIP Chèques Effet de commerce à l'encaissement ou à l'escompte Dates de valeur	
	Offres groupées de services	10
	Le Compte à Composer Pro/Agri : vos essentiels au quotidien	
	Irrégularités et incidents	11
	Commission d'intervention Opérations particulières Incident de paiement	
	Financements des professionnels et des agriculteurs	12
	Financement du cycle d'exploitation Crédits d'investissement : prêts à Moyen Terme Cession de créances professionnelles (en garantie) Autres opérations liées aux crédits en cours ou soldés Frais de formalisation de garanties liés à la mise en place ou en cours de la vie du prêt Renouvellement de garantie Mainlevées de garanties sur prêts en cours ou soldés Engagement par signature - Garantie financière accordée par la banque	
	Épargne, titres et placements financiers	14
	Épargne bancaire Placements financiers Épargne salariale	
	Opérations à l'international	15
	Paiements vers l'étranger Paiements en provenance de l'étranger Remises documentaires à l'importation ou à l'exportation Crédits documentaires Garanties et cautions internationales ou Lettres de Crédit Stand By Opérations de change Abonnement	
	Références	18
	Résoudre un litige	19
	Adresses et numéros utiles	19



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, clôture

Ouverture, clôture et transfert de compte ⁽¹⁾	Gratuit
Service d'aide à la mobilité bancaire : ISILIS	Gratuit

Relevés de compte

Périodicité	Papier	Électronique ⁽²⁾
Mensuelle	Gratuit	Gratuit
Quinzaine (2 par mois)	2,84 €/mois	Gratuit
Décadaire (3 par mois)	4,26 €/mois	Gratuit
Tous les jours ouvrés	1,42 €/relevé	Gratuit

Gestion du compte

Frais de tenue de compte pour les professionnels et les agriculteurs	14,80 €/mois
Frais de tenue de compte pour les associations	Gratuit
Frais de tenue de compte pour les SCI non professionnelles	2,50 €/mois
Frais de gestion de compte inactif ⁽³⁾	30 €/an
Frais d'actualisation juridique pour les professionnels et agriculteurs	40 €
Commission de mouvement pour les professionnels et les agriculteurs	0,06 %
• Minimum	5 €/mois
Commission de mouvement pour les associations	Gratuit
Commission du plus fort découvert	Gratuit

Commission de mouvement

Elle s'applique à tous les mouvements passés au débit de votre compte à l'exception des mouvements correspondant aux opérations suivantes : prélèvements des intérêts débiteurs, commissions et frais au profit de la Caisse régionale, souscription de placements, remboursement de prêts auprès de la Caisse régionale.

Services en agence

Versement d'espèces	Gratuit
Attribution d'un casier de remise de fonds	Gratuit
Dédommagement en cas de non restitution de clé/carte de casier	52 €
Frais de recherche de documents de moins d'un an ⁽⁴⁾	12,92 €
• Sauf association	Gratuit
Frais de recherche de documents de plus d'un an ⁽⁴⁾	Sur devis
Frais pour information aux commissaires aux comptes	145 €
Frais pour renseignements commerciaux	17,80 €
Frais pour demande d'extrait Kbis	31 €
Frais pour demande de statuts	92,40 €



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance⁽⁵⁾

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS...)

Accès Professionnels - Agriculteurs - Associations (Crédit Agricole En Ligne PRO BASE)	Gratuit
Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes et la réalisation de virements internes.	

Accès Professionnels - Agriculteurs - Associations
(Crédit Agricole En Ligne PRO RIB et TITRES)
Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes et la réalisation de virements internes et externes, la gestion des effets et des ordres boursiers, et la surveillance des flux TPE.

8,80 €/mois

Services de banque à distance sur Internet accessible depuis :

• Notre site Internet : www.credit-agricole.fr/ca-morbihan/

• Nos applications mobiles :

Ma Banque

Paiement Mobile : dédiée aux paiements en ligne sécurisés avec

Paylib

Assurance Pacifica

Nexecur

Eurofactor

TÉLÉCHARGEMENT
ET ACCÈS GRATUIT

Services alertes par SMS ou par mail

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de vos comptes

Alertes essentielles "mise à disposition des moyens de paiement" et "solde débiteur" (mensuelles)

Gratuit

Alertes "en temps réel", "achat à distance", "solde disponible", "souplesse du découvert", "écopage"

Gratuit

Mini-relevé à jour fixe (2/semaine)

2,54 €/mois

Téléphone avec service vocal

Filvert pour consultation
09 74 75 56 56*

Gratuit

Service d'Échange de Données Informatisées (EDI)

Transmettre des fichiers (clients -> banque)

- Abonnement EDIWEB remises
- Abonnement EBICS T remises

11,50 €/mois

Transmettre et recevoir des fichiers (client -> banque -> client)

- Abonnement EDIWEB réception de relevés par mail
- Abonnement EDIWEB par téléchargement
- Abonnement EBICS Transport (T) et Signature (TS) remises et relevés

13,50 €/mois

24 €/mois

49,90 €/mois

Pack prélèvement CONFORT et CONFORT PLUS

Nous consulter

Relevé de compte EDI expert-comptable

3,15 €/mois

Relevé de comptes multiples spécifiques syndic de copropriété

150 €/mois

Signature électronique

Abonnement Certificat Performance

57,20 €
pour 3 ans

Abonnement Certificat Premium

44,70 €/an

Certificat RGS

Nous consulter

Certificat 3SKey SWIFNET

109 €/3 ans

Les questions que vous vous posez : le certificat électronique

- Pièce d'identité électronique dont le contenu est garanti par une autorité de certification.

- Le Certificat électronique s'associe notamment à des fonctions de signature électronique, de chiffrement (conditionnalité d'un message), et d'authentification (contrôle d'accès).

Pleinchamp

Accès au site www.pleinchamp.com (hors PleinChamp Pro)

Gratuit

Tarif de l'abonnement à Pleinchamp Pro :

Pleinchamp PRO est un service d'informations sur les thématiques suivantes :

- Météo locale personnalisable ;
- Analyses et avis d'experts des marchés Élevage ;
- Analyses et perspectives des marchés Grandes cultures ;
- Analyses et avis d'experts Énergie ;
- Analyses et avis d'experts Azote ;
- Fiches pays afférentes à la filière viti-vinicole.

9,90 €/mois*

Il inclut également des contenus éditoriaux réservés aux Clients de Pleinchamp PRO.

* La durée minimale de l'abonnement Pleinchamp Pro est de 12 mois, période à l'issue de laquelle la résiliation est possible à tout moment.

* Pleinchamp Pro est un service proposé par la SAS Pleinchamp, société par action simplifiée au capital social de 3 290 100 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12, place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex.



Monétique

Paiement à distance

Up2pay e-Transactions - paiements cartes sécurisés par Internet

• ACCESS	
Abonnement	17 €/mois
Commission sur paiement par Internet (hors commission sur flux)	0,15 €
• PREMIUM	
Abonnement	20 €/mois
Commission sur paiement par Internet (hors commission sur flux)	0,15 €

Up2pay par lien - paiements cartes sécurisés par liens SMS et email

• ACCESS	
Frais de mise en service	50 €
Abonnement	Gratuit
Génération de liens	1 €/lien
• STANDARD	
Frais de mise en service	50 €
Abonnement	10€/mois
Génération de liens	0,40 €/lien

Terminal de Paiement Electronique (TPE)

Paiement de proximité (ADSL/GPRS)	Nous consulter
Paiement mobile (Up2Pay Mobile)	Nous consulter
Caisse enregistreuse (Up2Pay Caisse Digitale)	Nous consulter

Vous avez besoin d'un Terminal de Paiement Électronique (TPE), fixe ou portable, solutions technologiques GPRS ou ADSL... Renseignez-vous auprès de votre conseiller.



Moyens et opérations de paiement et d'encaissement

Cartes

◆ Cotisation carte de paiement et de retrait)))*

	Débit immédiat	Débit différé
MasterCard à autorisation systématique Pro	36 €/an	
MasterCard Business	56 €/an	56 €/an
MasterCard Business Executive	146 €/an	146 €/an

* Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

Différents avantages et assurances sont attachés à votre carte bancaire. Renseignez-vous auprès de votre conseiller et sur notre site Internet.

◆ Paiement par carte

Paiement par carte en euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)⁽⁶⁾ hors frais de conversion monétaire**

Gratuit

Autres paiements par carte (hors frais de change éventuels)⁽⁷⁾

2,30 % du montant
+ 0,20 €/opération

◆ Retrait par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole en France

Gratuit

Retrait d'espèces à un distributeur d'une autre banque : retrait par carte en euro*, dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)⁽⁶⁾ hors frais de conversion monétaire**

1 €/retrait à partir
du 4^{ème} retrait
mensuel

Autres retraits par carte* ⁽⁷⁾ hors frais éventuels prélevés par un autre établissement bancaire)

2,40 % du montant
+ 3,50 €/opération

* Ou en devise équivalente : devise suédoise, ou leu roumain (conformément au Règlement Européen n°924/2009)

** L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par VISA ou MasterCard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemple : www.credit-agricole.fr/ca-morbihan

◆ Autres services par carte

Envoi de la carte en pli simple

Gratuit

Commande de carte en urgence

18,95 €

Rédition du code confidentiel

10,70 €

Refabrication de la carte (en cas de détérioration ou de perte)

11,90 €

Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence ou par téléphone

4,10 €

Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée

Gratuit

Virements

◆ Virements SEPA⁽⁶⁾

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Réception d'un virement SEPA

Gratuit

Réception d'un virement instantané SEPA

Gratuit

◆ Émission d'un virement SEPA

Émission d'un virement instantané par Internet (CAEL)

0,90 €

Le virement instantané SEPA est un virement bancaire qui vous permet de transférer de l'argent en euro, à toute heure de la journée ou de la nuit et tous les jours de l'année, en moins de 20 secondes.

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Vers un compte Crédit Agricole du Morbihan	Gratuit	Gratuit
Vers une banque hors groupe Crédit Agricole et hors Crédit Agricole du Morbihan	Gratuit	4,10 €/virement

VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Vers un compte Crédit Agricole du Morbihan	Gratuit	Gratuit
Vers un compte d'une autre banque que le Crédit Agricole du Morbihan	Gratuit	9,38 €/virement

◆ Autres opérations sur virements

Modification d'un virement permanent	Gratuit
Demande de rappel de virement SEPA, ou de virement instantané SEPA, à l'initiative du donneur d'ordre	9,18 €/opération
Virement Spécifique Orienté Trésorerie (VSOT) :	
• Par papier	11,10 €/opération
• Télétransmis	4,85 €/opération
Virement par remise :	
• Prise en charge par remise	
- Liste télétransmise par Crédit Agricole en ligne	Gratuit
- Liste télétransmise par EDIWEB, EBICS, avec signature électronique	Gratuit
- Liste télétransmise par EDIWEB, EBICS, avec bordereau de confirmation par fax/mail	10,50 €/fichier
• Par opération	
- Télétransmise par Crédit Agricole En Ligne (saisie unitaire ou liste)	Gratuit
- Télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,21 €

Prélèvements SEPA/TIP

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
Révocation et opposition de prélèvement SEPA	Gratuit
Information Premier Prélèvement	Gratuit
Demande d'identifiant Créancier SEPA (ICS)	70 €
Prélèvement SDD B to B :	
• Mise en place de l'autorisation de prélèvement	8,65 €
• Par opération télétransmise	0,35 €
• Suppression de l'autorisation	Gratuit
Prélèvement SDD par remise :	
• Prise en charge par remise télétransmise par EDIWEB, EBICS	
- Avec signature électronique	Gratuit
- Avec bordereau de confirmation par fax/mail	10,50 €/fichier
• Par opération liste télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,29 €
• Représentation des impayés de prélèvement	4,20 €/mois

Chèques

Paiement d'un chèque	Gratuit
Remise de chèque(s) sur le compte	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier :	
• En pli simple	2 €/envoi
• En recommandé avec accusé de réception	7,65 €/envoi
Frais d'émission ou frais d'annulation d'un chèque de banque	14,75 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	16 €
Frais de destruction de chéquier	6 €

Effets de commerce à l'encaissement ou à l'escompte

Prise en charge par remise	
• Sous forme papier	5,50 €
• Télétransmise par EDIWEB, EBICS	
- Avec bordereau de confirmation	10,50 €
- Avec signature électronique	Gratuit
Par opération	
• Sous forme papier	10,50 €
• Télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,40 €
Escompte - intérêts minimum	4,95 €
Commission forfaitaire pour effet < 800 €	10,90 €
Acceptation de l'effet par le tiré	16,95 €
Recherche sur effet	13,10 €
Traitement sur effet (impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort...)	16,95 €

Dates de valeur⁽⁸⁾ (en jours calendaires)

Remise de chèque(s)	J + 2
Paiement d'un chèque	J
Émission d'un virement	J
Réception d'un virement	R
Versement ou retrait d'espèces	J
Retrait par carte	J
Paiement par carte à débit immédiat	J
Paiement par carte à débit différé (voir l'échéancier du débit différé disponible en agence)	Dernier jour ouvré du mois
Remise de paiement par carte Terminal Paiement Électronique	J + 1
Paiement de prélèvement	J
Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-1 jours ouvrés (SDD CORE et B2B)	E
Remise d'effet à l'encaissement (sous réserve de remise à l'agence à E-5 jours ouvrés)	
• Remise télétransmise	E + 1
• Remise papier	E + 2
Remise d'effet à l'escompte	J
Paiement d'effet de commerce	E-1
Remise hors délai : échéance recalculée	R

J = jour de traitement.

E = date d'échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche, jours fériés et jours de fermeture sont reportées au 1^{er} jour ouvré suivant).

R = date de règlement interbancaire.

B2B = présentation d'un prélèvement émis au format SEPA SDD Business to Business sous réserve d'un mandat interentreprise



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Compte à Composer Pro/Agri⁽⁹⁾ : vos essentiels au quotidien

LE SOCLE

Consultation et gestion de vos comptes en ligne - Crédit Agricole En Ligne Pro RIB et TITRES

Chèques crédités en jour de remise

Effets crédités à la date d'échéance

Mise en place illimitée de vos prélèvements (hors prélèvement B to B)

Exonération des frais de tenue de compte

Exonération de la commission de mouvement

Assurance de vos moyens de paiement (SécuriCOMPTE Pro Plus/SécuriCOMPTE Agri Plus)⁽¹⁰⁾

Envoi de chèqueier

Autres services au choix : e-relevé, relevé de compte bimensuel, information solde journalier par mail ou SMS, information de mise à disposition des moyens de paiement par mail ou SMS

Exclusif au Compte à Composer Agri : accès à Pleinchamp Pro

Pour les professionnels et agriculteurs selon le chiffre d'affaires confié sur le compte support

- Jusqu'à 30 000 € 15,70 €/mois
- Compris entre 30 000 € et 300 000 € 20,50 €/mois
- Compris entre 300 000 € et 750 000 € 31 €/mois
- Compris entre 750 000 € et 1 500 000 € 41 €/mois
- Supérieur à 1 500 000 € 55 €/mois

Pour les micro-entreprises 6 €/mois

Pour les professions libérales selon le chiffre d'affaires confié sur le compte support

- Jusqu'à 30 000 € 14,50 €/mois
- Compris entre 30 000 € et 300 000 € 16,30 €/mois
- Compris entre 300 000 € et 750 000 € 25,30 €/mois
- Compris entre 750 000 € et 1 500 000 € 33,20 €/mois
- Supérieur à 1 500 000 € 44,70 €/mois

Option : SécuriHELP Agri 3 €/mois

Option : SécuriHELP Pro 1 €/mois

Comptes-Services Crédit Agricole

Pour tous les anciens Comptes-Services Professionnels et Agriculteurs (qui ne sont plus commercialisés), consultez votre agence.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

La commission d'intervention est une somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Par opération **8,70 €**

Intérêts débiteurs au-delà des autorisations

Tout compte débiteur sans autorisation expresse et préalable de la Caisse régionale de Crédit Agricole et tout dépassement du plafond d'ouverture de crédit ou de découvert préalablement accordé donnent lieu à perception d'intérêts débiteurs à un taux effectif global égal au taux effectif moyen visé à l'article L 314-6 du Code de la consommation, augmenté d'un tiers. Ce taux, publié trimestriellement au Journal Officiel, est porté à votre connaissance par indication sur le barème tarifaire trimestriel affiché et à votre disposition dans votre agence.

Opérations particulières

Frais de retour "N'habite Pas à l'Adresse Indiquée"	13,75 €
Frais pour changement d'adresse	Gratuit
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	15 €
Frais de lettre recommandée "Loi Crédit Consommation" J+1 mois	15 €
Courrier de mise en demeure de recouvrement	Gratuit
Frais par saisie-attribution ou conservatoire, paiement direct de pension alimentaire	79,50 €
Saisie administrative à tiers détenteur (SATD)	10 % du montant dû au Trésor Public Maximum 79,50 €

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	16 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽¹¹⁾ (Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	
• Montant inférieur ou égal à 50 €	30 €
• Montant supérieur à 50 €	50 €
En cas d'interdiction bancaire	
• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	31,30 €
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	31,30 €
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	31,30 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention)	
• Si paiement inférieur ou égal à 20 €	Montant du paiement
• Si paiement supérieur à 20 €	20 €
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision (frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention)	
- Si paiement inférieur ou égal à 20 €	Montant du paiement
- Si paiement supérieur à 20 €	20 €



Financements des professionnels et des agriculteurs

Financement du cycle d'exploitation

◆ Facilité de caisse, découvert autorisé

Par ligne de crédit, escompte, Dailly et crédit Court Terme

Frais de conseil et de montage de dossier	1 % du montant emprunté (mini : 150 €)
Commission d'engagement (% annuel de l'ouverture de crédit) / de confirmation (% de la ligne court terme)	1 %/an
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie	60 €/an

◆ Cession de créances par Internet : Cash in Time

Commission unique	3,50 %
-------------------	--------

Crédits d'investissement : prêts à Moyen Terme

Frais de conseil et de montage de dossier	
• % du montant emprunté	1 %
• Minimum	150 €
Prêt EXPRESS Agri Pro (demande en ligne)	
• % du montant emprunté	0,40 %
• Minimum	50 €
• Maximum	100 €
Frais de dossier de prêt AGILOR	Nous consulter
Frais de co-financement en sus des frais de conseil et de montage indiqués ci-dessus	800 €

Cession de créances professionnelles (en garantie)

Remise de bordereau Dailly	10,40 €
Frais par ligne de créance papier	3,80 €
Commission forfaitaire pour créance < 800 €	11,10 €
Échéancier mensuel des créances	12,40 €
Notification	
• Sans acceptation	16,80 €
• Avec acceptation	20,40 €
Traitement sur créance (échancier, impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort...)	16,80 €

Autres opérations liées aux crédits en cours ou soldés

Hors réaménagement suite à un changement de taux

Sans avenant au contrat : périodicité, mise en place, délai, report, modification du compte à débiter, modification de la date d'échéance...	33 €/prêt
Avec avenant simple : modification de taux, de durée, pause non contractuelle	166 €/prêt
Avec avenant complexe : changement d'emprunteur, de garantie, transfert de prêt (transmission universelle de patrimoine, fusion...), mise en place ou augmentation de différé..., outre les frais de garanties indiqués dans la rubrique "Frais de formalisation de garanties liés à la mise en place ou en cours de la vie d'un prêt (hors frais fiscaux selon le barème en vigueur)".	261 €/prêt
Lettre d'information annuelle aux cautions	Gratuit
Rédition du tableau d'amortissement	10,20 €
Décompte de remboursement de prêt	26 €
Aide au bilan	57,80 €

Frais de formalisation de garanties liés à la mise en place ou en cours de la vie d'un prêt

Hors frais fiscaux selon le barème en vigueur.

Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurance Crédit Agricole	Gratuit
Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurance hors Crédit Agricole	155 €
Forfait de formalisation de nantissement de fonds, comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant et frais postaux	200 €
Forfait de formalisation de nantissement de parts de société civile ou commerciale comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais de notification et frais postaux	200 €
Forfait de formalisation de nantissement de comptes titres financiers (actions)	200 €
Forfait d'inscription de gage sur véhicule immatriculable	49 €
Forfait de formalisation de gage hors véhicule immatriculable, comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant et frais postaux	180 €
Forfait de formalisation de créances professionnelles (Daily) avec ou sans notification	29 €
Forfait de formalisation de warrant	29 €
Frais de formalisation d'hypothèque maritime, fluviale, aérienne	465 €

Renouvellement de garantie

Frais de renouvellement de garantie, outre les frais de garantie indiqués ci-dessus dans la rubrique "Frais de formalisation de garanties liés à la mise en place ou en cours de la vie d'un prêt"	57,20 €
--	---------

Mainlevée de garantie sur prêts en cours ou soldés

(hors frais fiscaux selon le barème en vigueur)

Mainlevée hypothécaire	90,50 €
Mainlevée de Nantissement - Warrant - Daily - Hypothèque maritime, fluviale, aérienne	192,40 €
Procuration donnée à un tiers pour mainlevée de nantissement de fonds de commerce	192,40 €
Radiation de gage sur véhicule	46,80 €
Radiation sur gage autre que véhicule immatriculable	46,80 €
Opération sur garantie (cession de rang d'antériorité consentie, translation hypothécaire...)	153 €

Engagement par signature

Garantie financière accordée par la banque

◆ Cautions bancaires

Commission annuelle	2 % l'an
Cautions bancaires à tirage unique	
• Frais de dossier	155 €
• Frais de tirage de l'acte	22,55 €
Cautions bancaires à tirages multiples	
• Frais de dossier	49,50 €
• Frais de tirage par acte	22,55 €

◆ Autres opérations sur garantie financière

Rédition d'un engagement de la garantie financière	38,80 €
Dénonciation de la Garantie financière	52,60 €
Traitement opposition à mainlevée	52,60 €
Mainlevée caution bancaire (par acte)	21,50 €



Épargne, titres et placements financiers

Épargne bancaire

Épargne automatique - écopage⁽¹²⁾

- Tandem Pro/Tandem Agri

57 €

Placements financiers

◆ Ordres de bourse : achat et vente en France

PAR INTERNET : InvestStore Initial

Abonnement aux services InvestStore Initial

Gratuit

Actions et Obligations françaises

- Frais proportionnels au montant du paiement

0,50 %

PAR INTERNET : InvestStore Intégral

Abonnement aux services InvestStore Intégral

97,90 €/an

- Si moins de 24 ordres de bourse par an

- À partir de 24 ordres de bourse par an

Gratuit

Actions et Obligations françaises hors frais de marché négociés au mieux

- Frais proportionnels sur le montant de l'ordre

0,10 %

PAR TÉLÉPHONE au numéro 02 54 81 57 84

(prix d'un appel local sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)

Actions et Obligations françaises

- Frais proportionnels sur le montant de l'ordre

1,20 %

◆ Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger

PAR INTERNET : InvestStore Initial et Intégral

Actions et Obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)

- Frais proportionnels au montant de l'ordre

0,50 %

◆ Droits de garde sur les Comptes Titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA)

Commission proportionnelle au montant du portefeuille au 31/12/2022

	Compte titre	PEA PEA/PME
Frais fixes par compte	22,90 €	Gratuit
Commission proportionnelle au montant du portefeuille au 31/12/2022	0,260 %	0,333 %
Frais à la ligne (sauf parts sociales, certificats coopératifs d'investissement et actions Crédit Agricole)	Gratuit	5 €
Montant maximum	229,40 €	229,40 €

Épargne salariale

Frais de tenue de compte PER Convergence, avec option PEE + PERCO

Inter-entreprises

199 €/an

- Par compte supplémentaire au-delà de 10 salariés

15 €/an



Opérations à l'international

Notre facturation s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.

Tenue de compte	8,60 €/mois
Commission de change	0,05 %
Applicable sur toutes les opérations d'achat-vente de devises au comptant ou à terme	(mini 8,80 €)

Paielements vers l'étranger

Virement/transfert en devises toutes destinations et euro hors zone SEPA (hors commission de change)	
• Par opération jusqu'à 250 €	10,75 €
• Par opération de plus de 250 € saisie par l'agence	24,95 €
• Par opération de plus de 250 € saisie par le client	19,40 €
• Par avis d'opération	4,10 €
Frais complémentaires sur transfert :	
• Intervention spécifique auprès de la banque étrangère (correction sur transfert ou demande de retour de fonds)	23,90 €
• Confirmation de l'émission du transfert	9,95 €

Paielements en provenance de l'étranger

Réception d'un virement en devises toutes origines et en euro hors zone SEPA (hors commission de change)	
• Par opération jusqu'à 250 €	10,75 €
• Par opération de plus de 250 €	17,50 €
• Par avis d'opération	4,10 €
Remise de chèque pour "crédit immédiat sauf bonne fin" (hors commission de change)	
• Commission d'encaissement par chèque	0,10 %
- Minimum	20,80 €

Remises documentaires à l'importation ou à l'exportation

Hors commission de change et frais annexes

Frais de dossier	26,75 €
Commission de règlement par remise documentaire	0,20 %
• Avec un minimum de	66,70 €
• Avec un maximum de	456 €
Acceptation, prorogation, modification et impayé	43,95 €

Crédits documentaires

Hors commission de change et frais annexes

En fonction de vos besoins, consultez votre conseiller pour une offre personnalisée.

◆ À l'importation

Ouverture	
• Mise en place	131 €
• Commission d'engagement (calcul par mois indivisible)	1,5 %/an
- Minimum	133,10 €
Modification	
• Commission de modification (impactant l'engagement calculé par mois indivisible)	1,5 %/an
- Minimum	114,40 €
• Modification (hors engagement)	98,80 €

Utilisation

• Commission de levée de documents	0,125 %
- Minimum	114,40 €
• Commission de paiement différé (date du paiement ultérieure à la date de validité du crédit documentaire) (calcul par mois indivisible)	1,5 %/an
- Minimum	98,80 €
• Frais pour non-conformité de document (à charge du bénéficiaire)	125 €/150 USD

Opérations spécifiques sur crédits documentaires

• UPAS (mise en place, conditions financières)	Nous consulter
• Établissement d'un bon de cession	88,90 €

◆ À l'exportation

Ouverture

• Commission de notification	
- Crédit < 1 500 000 euro	0,10 %
- Crédit > 1 500 000 euro	0,05 %
• Minimum	131 €

Modification de crédit documentaire

98,80 €

Utilisation

• Commission de levée de documents sur crédits documentaires	0,15 %
- Minimum	157 €
• Pré-examen de documents scannés	133,10 €

Opérations spécifiques sur crédits documentaires

• Commission de confirmation liée à l'engagement	Taux annuel variable en fonction de la banque émettrice et du pays
• Escompte sur crédit documentaire confirmé	Nous consulter

Garanties et cautions internationales ou Lettres de Crédit Stand By

Garanties et cautions émises sur l'étranger (hors commission de change et frais annexes)

• Mise en place	141,40 €
• Commission d'engagement (calcul par trimestre indivisible)	1,5 %
- Minimum	33,25 €/trimestre
• Commission de modification (impactant l'engagement calculé par trimestre indivisible)	1,5 %
- Minimum	28,60 €/trimestre

Opérations de change

Commission de change au comptant	0,05 %
• Minimum	8,80 €

Couverture de change à terme, swap de change et option de change (hors commission de change)

• Mise en place	86,50 €
• Prorogation, levée anticipée ou tirage	86,50 €

Flexigain ou Flexiterme (hors commission de change)

• Mise en place	86,50 €
• Utilisation	43,25 €

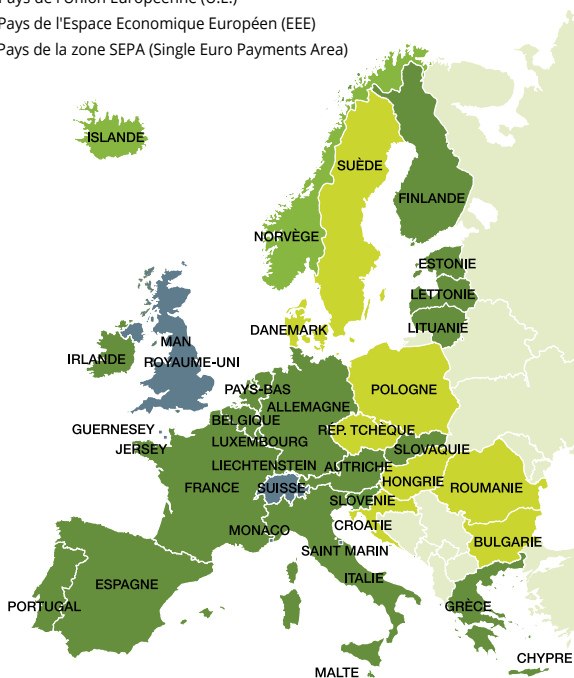
Abonnement

CA E-BANKING Gratuit

CA@CHANGE EN LIGNE Gratuit

Cartographie des zones européennes

- Pays de la zone Euro
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Economique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)



Pays de la zone SEPA :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Échange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man.
- Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro. Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.
- Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

Références

(1) Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de la réglementation en vigueur bénéficient gratuitement des services prévus par cette réglementation.

(2) Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet "Crédit Agricole en Ligne" à la rubrique e-document.

(3) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

(4) Document hors relevé de compte et imprimé fiscal unique.

(5) Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.

(6) Voir la "Cartographie des zones européennes" page 17.

(7) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n° 924/2009 du 16 septembre 2009.

(8) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

(9) Les produits composant les Comptes Service Pro/Agri, ou Compte À Composer Professionnel/ Agriculteur peuvent être vendus séparément. Les Comptes Service Pro/Agri ne sont plus commercialisés. Soumis à la TVA en vigueur. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.

(10) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

(11) Incluant le traitement manuel des frais de dossiers, les commissions d'intervention, la lettre d'intervention préalable pour chèque sans provision, les commissions de rejet, l'envoi de lettre d'injonction, les certificats de non-paiement, les blocages de provision, l'inscription au fichier des interdits bancaires, la mainlevée d'une interdiction bancaire.

(12) Mandat de gestion automatisé des excédents de trésorerie.



Résoudre un litige

- ◆ **Votre conseiller ou le directeur d'agence** sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.
- ◆ **Le Service Écoute Client** : en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service :
 - par voie postale à l'adresse suivante : Crédit Agricole du Morbihan - Service Écoute Clients - Avenue de Kéranguen - 56956 Vannes Cedex 9
 - par mail : ecouteclients@ca-morbihan.fr
 - par téléphone au : 02 97 01 75 90 (appel non surtaxé)

Les assurances et la prévoyance au Crédit Agricole

PROTECTION DES PERSONNES

Le Crédit Agricole est à vos côtés pour que vous et vos proches puissiez vous concentrer sur l'essentiel en cas de coups durs, sans vous préoccuper de soucis financiers ou matériels.

- L'assurance complémentaire santé des professionnels
- L'assurance des accidents de la vie des professionnels
- L'assurance décès
- L'assurance garantie des revenus



PROTECTION DES BIENS

Quel que soit votre bien à assurer, le Crédit Agricole est là pour vous accompagner.

- L'assurance véhicule utilitaire
- L'assurance multirisque professionnelle



PACIFICA*

Avec l'Appli Pacifica, profitez pleinement des services offerts par vos assurances !

* Téléchargement et accès gratuits de l'application, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : l'App Store, l'Android Market ou le Windows Store. Service de téléchargement proposé par Apple Inc., titulaire de la marque enregistrée App Store. iPhone, marque déposée par Apple Inc. ; Android™ est une marque commerciale de Google Inc ; Windows© est une marque commerciale de Microsoft corporation.

Adresses et numéros utiles

Des services pour répondre à vos besoins professionnels

AVEM *

www.avem-groupe.com

L'expertise des moyens de paiement et de l'informatique de proximité



Assistance monétique du lundi au samedi de 8h à minuit, et le dimanche de 8h30 à 16h30 :

0825 826 098 (0,15 €/mn) + prix d'un appel

Assistance échange de données informatiques + Pack Prélèvement :

09 69 32 06 39 (numéro cristal - prix d'un appel local)



NEXECUR PROTECTION **

www.nexecur.fr

La filiale de télésurveillance du Crédit Agricole

* AVEM HOLDING : SAS au capital de 8 130 704 € dont le siège social se situe 8 avenue Tony Garnier, CS 20602, 69366 Lyon Cedex 07 - RCS 421 287 996 Lyon.

** NEXECUR PROTECTION : Filiale sécurité du groupe Crédit Agricole, Centre de Télésurveillance agréé, SAS au capital de 12 547 360 € dont le siège social se situe 13 rue de Belle Ile 72190 Coulaines - 799 869 342 - RCS Le Mans.

Vos contacts

Votre agence en direct



Pour retrouver l'intégralité des lignes directes de vos agences

www.credit-agricole.fr/ca-morbihan

Une information, un conseil ?

02 97 01 85 61

Appel non surtaxé



Service ouvert 6j/7
de 8H30 à 18H00
(13H le samedi).

Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :
www.credit-agricole.fr/ca-morbihan

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.
Document informatif à vocation non publicitaire

CRÉDIT AGRICOLE DU MORBIHAN, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social Avenue de Kéranguen 56956 Vannes Cedex 9 - 777 903 816 RCS Vannes - Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07. 022. 976, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 place de Budapest, CS92459, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banque-france.fr, contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12, Place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02. Le Crédit Agricole du Morbihan propose principalement les contrats d'assurance de PACIFICA, PRÉDICA et CAMCA. Les événements garantis et conditions sont indiqués au contrat.

Identifiant unique CITEO : FR234397_03YDWF

PACIFICA, Compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, S.A. au capital de 442 524 390 € entièrement libéré. Siège social 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris.

PREDICA, Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances, Entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, Siège social 16 - 18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris.

Réf. PBCM014_CGB2023_PROAGRIASSO56_V7



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Imprimé sur papier certifié PEFC
"promouvoir la gestion durable des forêts"